

Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro de document

INS167/02/4143

I.2 Type d'opérateur

- Opérateur
 Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

Zidda Giancarlo
Rue Defacqz 30 bte C
7800 Ath
BE0663547009

Site contrôlé

Zidda Giancarlo
Rue Defacqz, 30 bte C
7800 Ath

I.4 Organisme de contrôle



I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

* Distribution/Mise sur marché

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine
- + production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Fruits	Biologique
Huile d'olive	Biologique
Pâtes	Biologique
Sauces tomate	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

26-01-2023 - Herstal
Organic Operation Manager
Mathieu Allard



I.8 Validité

Certificat valide du 18-01-2023 au 31-03-2024